Image not found or type unknown

Arrêt sarl : les modalités

Par **ccousin**, le **03/04/2009** à **21:48**

Bonjour,
J'ai une SARL avec une autre associée et nous souhaitons arrêter l'activité car nous avons chacune de nouveaux projets. Le bilan est bouclé et bénéficiaire , des dividendes peuvent être débloqués , la tréso est positive et nous n'avons pas de biens immobiliers.
Quelles sont les modalités ? Comment liquider la treso (une fois que les charges payées)?
Merci de vos avis ... d'experts !
Clara

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés